(Re)Travailler ensemble en protection de l'enfance : entre concurrence et coopération, partenariat et réseau

Journée d'Etude Régionale - Creai Centre-Val de Loire Journée ouverte à l'ensemble des professionnels du secteur social et médico-social



Jeudi 11 juin 2020 Grande salle du Creai Centre-Val de Loire Orléans 9H00 - 16H30



Inscription :
www.creaicentre.org / bulletin
d'inscription ci-joint.
Nous contacter :

b.gaillard@creai-centre.asso.fr



Inscription:
www.creaicentre.org / bulletin
d'inscription ci-joint.
Nous contacter:
b.gaillard@creai-centre.asso.fr
02 38 74 56 00

Programme:

9H00 - 9H30 : Accueil-Café-Rencontres

9H30 - 10H00 : Introduction par le Creai

Centre - Val de Loire

10H00 - 12H00 : Intervention de Thierry TOURTE, ES, formateur et docteur en

sociologie-travail social

12H00 - 13H30 : Repas libre

13H30 - 15H00 : Ateliers

15H00 - 15H30 : Pause

15H30 - 16H30 : Conclusion et synthèse

- Thierry Tourte et Creai

La loi du 5 mars 2016 préconise la nécessaire collaboration entre tous les services œuvrant auprès de l'enfant, et insiste sur la « cohérence de son parcours. » Elle incite les professionnels à adapter les interventions afin de les recentrer sur les besoins de l'enfant et éviter les ruptures de prises en charge. D'autre part, cette dimension du parcours, en lien avec le Projet Pour l'Enfant et la réorganisation des établissements et services, pose des questions de cohérence : cohérence concernant la vie de l'enfant (besoins fondamentaux) et cohérence de l'accompagnement en partenariat et réseau.

L'axe central de cette loi s'appuie sur le Projet Pour l'Enfant, soutenu et accompagné par un « référent de parcours ».

Il s'agit donc de travailler ensemble dans des dynamiques partenariales, mais également de créer et développer un réseau autour de l'enfant, en respectant les spécificités de chaque intervenant, tout en privilégiant un axe commun d'interventions.

En parallèle, les professionnels de la protection de l'enfance s'inquiètent à juste titre des multiples discontinuités actuelles et ce, dans un contexte fragile et contraint financièrement. Cette perte de sens et de repères s'accompagne – même s'il faut noter des écarts suivant les territoires - d'une redistribution de l'offre des services et des missions : création des Dispositifs de Placement à Domicile, appels d'offre départementaux et/ou ré-organisation de l'ensemble des services, fermeture progressive des structures d'hébergement......

Aussi et au regard de ce contexte, en lien avec les Journées Régionales précédentes (Projet Pour l'Enfant, quête de sens en protection de l'enfance, intervention au domicile) et à la demande des participants lors de la journée régionale 2018, il nous semblait judicieux de mettre cette année le projecteur sur la dimension du « travailler ensemble » entre concurrence et coopération, partenariat et réseau.

Plusieurs thématiques seront mises en perspective lors de cette journée co-animée par le Creai et Thierry Tourte, ancien ES en protection de l'enfance, formateur en travail social et docteur en sociologie-travail social (ayant réalisé sa thèse sur le thème du travail en réseau) :

- Appréhender et conceptualiser les dimensions de la coopération, du partenariat et du réseau dans le contexte actuel,
- Identifier les missions, fonctions, rôles de chacun des professionnels sociaux et médicosociaux (et/ou autres), en mesure de participer à l'élaboration et à la mise en place u PPE,
- Connaître et définir le champ d'intervention de chacun dans un contacte le configuration territoriale.
- Échanger sur les pratiques actuelles,
- Penser ou re-penser un dispositif qui articule protein

, handicap, éducation, soins.

Thierry Tourte proposera une approche clinico-théorique en matinée sous la forme d'une intervention plénière.

Les ateliers pluriprofessionnels et interinstitutionnels seront co-animés par des membres du groupe régional l'après-midi.

Thierry Tourte fera synthèse de nos travaux en fin d'après-midi et clôturera cette journée régionale.